

Madame, Monsieur,

Vous avez passé commande chez WorldStyle France SARL (ci-après WORLDSTYLE) et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous invitons à prendre connaissance de nos

conditions générales de vente

Les Conditions Générales de Vente de WORLDSTYLE sont seules applicables à la vente objet du présent document (Bon de commande), sauf stipulations contraires prévues par écrit et signées de Hubert Lanvin, gérant de WORLDSTYLE. Toute commande comporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion aux dites conditions. Toute dérogation à ces conditions est subordonnée à l'acceptation préalable écrite de WORLDSTYLE. Les erreurs manifestes, de calcul ou de dactylographie n'impliquent aucune contrainte pour WORLDSTYLE. Les descriptions et indications des catalogues et listes de prix n'engagent pas WORLDSTYLE. Les prix et modèles peuvent être modifiés sans aucun préavis.

1. Commandes

La livraison des radiateurs et de leurs accessoires est effectuée conformément à notre bon de commande. Nos clients sont priés de tout contrôler au moment de la signature du bon de commande qui les engage irrévocablement.

2. Modifications de commandes

Toute modification de la commande devra nous être communiquée dans les 48 heures qui suivront la réception de cette dernière. Après ce délai, la commande sera insérée dans le programme de fabrication. En cas de modifications effectuées lors de la réalisation de la commande, le prix du radiateur sera majoré de 50%. En revanche, une fois que le radiateur sera complètement fabriqué, plus aucune modification ne sera acceptée. En plus de la majoration des frais sus mentionnée, tout changement de commande pourra impliquer également des retards de livraison.

3. Annulation de commande

L'annulation d'une commande est subordonnée à l'accord préalable écrit de WORLDSTYLE. Les éventuels frais dus à l'annulation seront facturés au client.

4. Prix

Le prix à payer par le client est calculé, sur la base du tarif en vigueur au moment de la signature du bon de commande et compte tenu des barèmes et autres conditions qui lui sont applicables. Les bons de commande de WORLDSTYLE sont valables 15 jours ouvrés, nos fabricants se réservant le droit de modifier les prix de leurs produits sans préavis. Ils peuvent être modifiés à tout instant et ils sont donnés franco notre dépôt. En cas de demande d'une livraison par le client, les frais de transport sont indiqués sur le bon de commande. Pour les modèles encombrants ou de dimensions exceptionnelles, nous nous réservons la faculté de demander une participation aux frais d'emballage dont le montant sera établi au moment de la commande.

5. Conditions de paiement

Les paiements sont fait 50% à la commande et 50% avant la livraison sauf autres conditions écrites accordées par WORLDSTYLE au moment de la signature du bon de commande.

Les factures sont établies au tarif en vigueur au jour de la signature du bon de commande, sauf convention particulière spécifiée sur le bon de commande. Le règlement est réputé réalisé à la date à laquelle les fonds sont mis par l'acheteur à la disposition de WORLDSTYLE.

Les conditions de paiement confirmées doivent être respectées même en cas de retard dans la fourniture. Aucune déduction et aucun retard de paiement ne seront admis pour toutes les réclamations quelles qu'elles soient, pour les éventuelles notes de crédit non encore émises ou pour des prétentions non reconnues par WORLDSTYLE. Les paiements doivent être effectués même si la livraison n'inclut pas des

WorldStyle France SARL
203 bis Boulevard St-Germain - 75007 Paris
T : +33 (0) 1 40 269 269
Showroom: +33 (0) 1 40 269 280
F : +33 (0) 1 40 269 270
contact@worldstyle.com
www.worldstyle.com
RCS Paris B 421 326 810
N°TVA : FR 20 421 326 810

accessoires dont l'absence ne nuit pas à l'utilisation du matériel ou même si ce matériel réclame des interventions d'une ampleur négligeable. Les retards de paiement impliquent la mise à la charge du client des frais bancaires et une majoration des intérêts de 1,5 X le taux d'intérêt légal, calculé sur une base annuelle. Toutefois ces pénalités ne seront dues que moyennant une mise en demeure de payer faisant état de la décision de WORLDSTYLE de les réclamer. Tout défaut ou retard de paiement entraînera la suspension immédiate des livraisons par WORLDSTYLE et l'exigibilité immédiate de toute somme due.

6. Expédition

L'expédition de la marchandise est exécutée aux risques et périls du destinataire qui, à la réception de la marchandise, doit s'assurer, en présence du transporteur, que l'emballage est intact, qu'il n'y a pas d'avaries, pas de pièces manquantes, ni de substitutions.

LES CONDITIONS DE LIVRAISON ET LES CONSIGNES À RESPECTER AU MOMENT DE LA LIVRAISON SONT DÉTAILLÉS DANS UN DOCUMENT CI-JOINT ET DISPONIBLE SUR DEMANDE AUPRÈS DE NOTRE SOCIÉTÉ.

LES PRODUITS SONT ASSURÉS SELON LA VALEUR AU POIDS PRATIQUÉ PAR LA FÉDÉRATION DES TRANSPORTS. SI VOUS DESIREZ UNE ASSURANCE AD VALOREM, MERCI DE NOUS LE FAIRE SAVOIR AU MOMENT DE LA COMMANDE AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS LE CHIFFRER.

7. Réclamations

Les réclamations concernant la marchandise, les défauts apparents ou les dommages cachés sont prises en considération uniquement si elles sont communiquées au plus tard dans les huit jours de calendrier suivant la réception de la marchandise, à condition que le matériel contesté n'ait subi aucune altération commise par des tiers. Les réclamations devront être adressées à WORLDSTYLE par lettre recommandée avec accusé de réception.

8. Emballage

L'emballage des marchandises est celui que les fabricants estiment être le plus approprié. Il est généralement compris dans le prix de vente des radiateurs et il ne devra pas être rendu. Même les emballages spéciaux et facturés ne devront pas être restitués.

9. Délais de livraison

WORLDSTYLE s'engage à faire de son mieux pour que les fabricants respectent les délais de livraison. Cependant, le délai de livraison indiqué sur notre bon de commande reste indicatif. Les demandes d'indemnisation relatives au non respect du délai sont par conséquent irrecevables. En cas de force majeure (grèves, désordres, guerres, etc.), WORLDSTYLE se réserve tout droit quant au choix des mesures appropriées à prendre.

10. Reprise de marchandise

Aucun rendu de matériel ne sera accepté sans le consentement préalable écrit de WORLDSTYLE et l'établissement d'un bon de retour à entête WORLDSTYLE précisant le matériel concerné.

11. Dessins Techniques, images et finitions

Les dessins techniques et les images sont indicatifs et WORLDSTYLE et ses fabricants se réservent le droit de les modifier sans préavis. En outre, certains de nos fabricants utilisent des techniques de fabrication industrielles et/ou artisanales pour la réalisation de certaines finitions ou patines.

WORLDSTYLE et ses fabricants ne peuvent pas garantir l'exécution des radiateurs exactement conforme aux modèles exposées aux images de brochures ou aux échantillons remis.

12. Garanties

La garantie qui s'applique est celle des fabricants des appareils.

Pour une information précise sur la garantie des appareils choisis nous vous invitons à prendre connaissance des conditions générales de vente de chaque fabricant présentes sur leur brochures ou disponibles sur simple demande auprès de WORLDSTYLE.

La condition essentielle est que les défauts constatés soient communiqués immédiatement et par lettre

recommandée avec accusé de réception à WORLDSTYLE qui transmettra immédiatement au fabricant concerné.

Les garanties ne s'étendent pas aux pannes susceptibles de se produire à la suite d'installations non conformes aux conditions d'installations des fabricants ou aux règles de l'art, à des efforts anormaux, à des soins lacuneux, à un maniement irrégulier et à des altérations. Les réparations exécutées par des tiers sans notre consentement préalable écrit dégageront WORLDSTYLE et ses fabricants de toute responsabilité en cas de prétention découlant de l'obligation de garantie décrite ci-dessus et de toute indemnisation pour les frais de montage, de démontage ou dus à d'autres pannes.

Les radiateurs sont garantis avec les réserves suivantes:

- les corps chauffants doivent être en bon état et avoir été entreposés à l'abri de l'humidité et des intempéries avant d'être installés sur les chantiers.
- l'installation doit avoir été réalisée conformément aux normes, aux notices des fabricants et aux règles de l'art.
- l'eau utilisée pour l'alimentation du circuit de chauffage ne doit pas être corrosive et les degrés de dureté doivent être compris dans la norme.
- le circuit doit être exempt de résidus de métal, de calamine, de graisse et il ne doit pas y avoir de gaz.
- après un premier remplissage, les corps chauffants ne doivent pas être restés sans eau et avoir été purgés périodiquement.
- si l'on utilise un inhibiteur de corrosion, il devra être compatible avec tous les matériaux présents dans les corps chauffants.
- si l'on utilise de l'antigel, il devra être compatible avec tous les matériaux des radiateurs et il ne devra jamais être utilisé pur, mais dilué avant d'être introduit dans le circuit.
- la pression d'exercice des corps chauffants est garantie si elle correspond à la pression maximale d'utilisation courante mentionnée dans les brochures des fabricants
- l'installateur a pris en compte les risques d'électrolyse, du fait de la présence de plusieurs matériaux dans le circuit et a mis en place les appareils ou produits inhibiteurs nécessaires.
- Les appareils ont été testés en période de chauffe et la purge, l'équilibrage du système, la vérification de la pression et du débit et des paramètres de chauffe sur chaque radiateur ont été réalisés afin d'éviter un mauvais fonctionnement ou des problèmes de cavitation qui endommagerait les corps de chauffe de façon irrémédiable et rapide.

La garantie s'applique aux défauts de corrosion seulement si les appareils sont utilisés conformément aux conditions habituelles de l'habitat individuel ou tertiaire, notamment ils ne doivent pas être:

- soumis à une humidité ambiante intensive et permanente (piscines, etc)
- nettoyés à l'aide de produits acides pouvant altérer leurs propriétés.

Les garanties ne s'appliquent qu'au matériel et non au frais de transport et de main d'œuvre induits par la dépose et la repose du matériel réparé ou remplacé.

L'évolution d'une nuance de teinte avec le temps est un phénomène normal et ne peut donner lieu à un recours en garantie.

13. Réserve de propriété

De convention expresse, la présente vente est conclue à condition que le prix stipulé soit intégralement payé pour permettre le transfert de propriété à l'acheteur. Ne constitue pas un paiement la remise de lettres de change ou d'autres titres créant une obligation de payer. A défaut de paiement de la marchandise, WORLDSTYLE pourra par simple lettre recommandée mettre en demeure l'acheteur de restituer la marchandise aux frais, risques et périls de ce dernier dans un délai de 48 heures. Dans l'hypothèse où cette mise en demeure resterait infructueuse, WORLDSTYLE serait en droit d'opérer la reprise physique des biens vendus aux frais de l'acheteur.

14. Contestations

TOUTES CONTESTATIONS, RELATIVES À L'INTERPRETATION ET L'EXECUTION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE SONT DE LA COMPETENCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

15. Déclaration de conformité

Se reporter aux déclarations de conformité présentes sur les brochures des fabricants.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe WorldStyle